



Préfète de la région Nouvelle Aquitaine



La Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale vous propose des

FORMATIONS DES MEMBRES DE JURYS VAE

Pour l'obtention du DE AES

Année 2019

Animées par l'IRTS Poitou-Charentes

Cette action de formation a été élaborée par la DRDJSCS Nouvelle Aquitaine en partenariat avec l'Académie de Poitiers et les OPCA du secteur sanitaire et social.



Programme de la formation jury VAE DE Accompagnant Educatif et Social

► **Première journée : 17 septembre 2019 - 09h30 – 12h30 / 14h00 - 17h00**

La démarche de Validation des acquis de l'expérience et la posture du jury

- Description des objectifs, contenus et méthodes de la formation
- Le contexte de la VAE
- Le cadre réglementaire de la validation des acquis de l'expérience, les dispositions spécifiques du diplôme concerné.
- Les attendus ou compétences incontournables pour le diplôme et par domaine de compétences à partir du référentiel professionnel
- Constitution de commissions d'évaluation en validation des acquis (travail de groupe)
- Exercice pratique à partir d'un dossier anonyme.
- Echange sur ce dossier et restitution des travaux de groupe

► **Seconde journée : 18 septembre 2019 - 09h30 – 12h30 / 14h00 - 17h00**

La notion de compétences et outils d'évaluation pour l'entretien

- Proposition d'une méthode et d'outils d'évaluation.
- Reprise de l'exercice pratique, lecture plus approfondie du livret
- Préparation de questions pour l'entretien, simulations d'entretiens
- Les questions de la preuve en VAE et des préconisations faites par le jury
- Apports théoriques sur l'analyse du travail, la notion de compétence et la déontologie du jury.

► **Troisième journée : 19 novembre 2019 - 09h30 – 12h30 / 14h00 - 17h00**

La journée est commune à 3 diplômes DEAES, DEEJE, DEAS

Retour sur expérience

- Confronter son expérience de membre de jury
- Repérer les éventuelles difficultés
- Analyser sa posture

Institut Régional du Travail Social
Poitou-Charentes
Formations Continues

1 rue Guynemer – BP 215 – 86005 POITIERS Cedex
05 49 37 60 00

SIRET : 775 716 152 00019

Groupes de 15 personnes
maximum

Public : tout salarié ayant déjà été membre de jury de VAE ou désireux de le devenir



Lieu de la formation :
NIORT - Centre Du
Guesclin - Place Chanzy.



Validation : une
attestation de présence et
une attestation de
formation seront délivrées
par l'IRTS



Coût de la formation :
frais pédagogiques pris en
charge par la DRDJSCS



Inscriptions : les dossiers
d'inscription sont
disponibles en prenant
contact le plus rapidement
possible avec

Nelly SOING
05 49 37 78 44

soing.nelly@irts-pc.eu

Assistante du Pôle
Formations Supérieures et
Continues à l'IRTS

Responsable : Gilles
ROCHER

CLOTURE
INSCRIPTION :
12 JUILLET 2019

